

et parcequ'il morut roturier et talliable, sadicte vevfue auoyt obtenu certeynes lettres des officiers de la reyne mère, par lesquelles led. Charles Gayant se disoyt gentilhomme seruant de ladicte Reyne, pour fouir de paier les talles, à quoy faire ledict sieur Chandon le condempna nonobstant sesdictes lettres d'Estat obtenues en fraude des taillis. Depuis, ladicte Damoiselle, pour exempter sondict filz de la taille, elle lui achepta ung estat d'annoblissement suivant certain edict fait par le Roy, pour lequel elle fincea seulement quatre cens escuz et pour l'injustice quy reigne en France, attendu ledict achept de lettres de noblesse, ledit Gayant obtint arrest à la Court des Aydes portant deffances de l'imposer auxdites tailles.

LA LIGUE ET LA PESTE

1585-1586. — Anthoine du Surgeis, dict Richard, praticien, et Jehan de Chuies, dict Penella, vignieron, furent esleuz conseulz le premier jour de janvier 1585 pour deux années, suiuant la coustume.

La première année de leur consulat commença la guerre de la Sainte Ligue, quy a appourté tant de malheurs en France, touteffois ils n'eurent guières de grands affaires jusques au comencement de julliet 1586 que ledict Richard morut de peste et fust quasy des premiers qui furent atteinctz de ladite maladie, laquelle s'enflamma de telle sorte que quelque ordre que l'on y sceut tenir, il morut dans ceste parroisse, en moins de troys mois, du moins douze cens personnes. La ville fust presque deshabetée et tous ceulx quy auiont moien de se loger aux champs se retirarent. Pour la grande quantité de corps morts l'on fut contraingt de fere de grandes fosses et tranchées dans le